

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle

Ressources de Paris

N°356, 23 avril 2018



Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Sommaire :

L'Actualité (en page 2)

- Justice : Projet de loi Belloubet
- Assistance éducative et contradictoire (Jurisprudence)
- HAS : de nouvelles nominations

Les Études (en page 3)

- Etat des lieux de la mise en place des commissions et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE
- Mission Mineurs non accompagnés. Rapport annuel 2017
- Remise du rapport 2017 du Défenseur des droits
- Les magistrats : un corps professionnel féminisé et mobile

Au Fil des revues (en page 4)

- Féminin et délinquance
- Devenir et être parent en situation de précarité
- Précarité alimentaire : quel rôle pour le travail social ?
- Maintenir le dialogue entre les parents : la priorité de l'après séparation

Sur les écrans (en page 5)

- Apprendre à l'ère numérique
- Se reposer au quotidien
- Sous tutelle
- Karl Marx, penseur visionnaire
- Le djihad au féminin
- Marseille : ils ont tué mon fils
- Sélection Radio EN PODCAST

Agenda (en page 6)

- Solidarité par les droits– solidarité par l'engagement
- Le Grand Paris face aux défis de l'hébergement et de l'inclusion
- Comment la révolution du cerveau change nos vies
- Dans la famille je protège l'enfant

Actualités...

Justice : Projet de loi Belloubet

Présenté le 20 avril en conseil des ministres par la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, le projet de loi sur la justice aménage le régime des majeurs protégés, diversifie les modes de prise en charge pour mieux préparer la sortie des mineurs délinquants des centres éducatifs fermés, confie aux CAF de manière expérimentale la révision des montants de pension alimentaire, etc.

- Expérimenter une nouvelle mesure éducative d'accueil de jour

À titre expérimental, une mesure éducative d'accueil de jour sera instaurée, permettant un nouveau type de prise en charge, se situant entre le suivi en milieu ouvert et le placement. Elle permettra d'assurer une transition entre le cadre strict du CEF et un éventuel retour sur des dispositifs de droit commun. Les mineurs sortant de ces centres ou nécessitant un suivi éducatif renforcé pourront bénéficier d'un accompagnement intensif, pluridisciplinaire, garantissant une prise en charge continue en journée à partir d'un emploi du temps individuel, adapté à leur situation personnelle, scolaire et familiale.

Source : extrait de tsa quotidien pro de 23 avril 2018 et Ministère de la Justice - Dossier de presse - Projet de loi de programmation et de réforme pour la Justice : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/dp_chantiers_justice_20180308.pdf

Assistance éducative : attention au respect du contradictoire (jurisprudence)

Dans un arrêt du 28 février 2018, la Cour de Cassation a une nouvelle fois l'occasion de se prononcer sur le principe du contradictoire, règle de principe de la procédure civile, en matière d'assistance éducative.

Le principe du contradictoire signifie que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue contradictoirement. Chaque partie doit donc avoir la faculté de prendre connaissance et de discuter de toute pièce présentée au juge.

Une situation moins favorable

En matière d'assistance éducative, à la différence des procédures civiles ordinaires, le dossier ne peut être consulté, sur leur demande et au jour et heure fixés par le juge, que par les parents, tuteur, ou représentant du service à qui l'enfant a été confié et ce jusqu'à la veille de l'audition ou de l'audience. Les convocations doivent informer les personnes concernées de cette possibilité de consultation...

Les parents sont donc dans une situation moins favorable que les justiciables habituels, c'est pourquoi la Cour de cassation veille à ce qu'ils soient bien destinataires de cette information.

Que retenir de cet arrêt ?

-le juge doit impérativement aviser les parents de leur droit à la consultation du dossier d'assistance éducative jusqu'à la veille de l'audience, en portant cette mention sur la convocation à l'audience.

-le ministère public, partie à la procédure d'assistance éducative, peut prendre des conclusions à l'audience sans les communiquer au préalable si les parents, également présents à l'audience, ont pu les entendre et faire valoir leurs observations.

Source : tsa quotidien pro du 18/04/2018 et arrêt du 28 février 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000036697136&fastReqId=2023098147&fastPos=1>

HAS : de nouvelles nominations

La Haute autorité de santé vient de se doter d'une nouvelle directrice générale, Katia Julienne et d'une directrice du nouveau pôle social et médico-social, Véronique Ghadi).

Véronique Ghadi est nommée directrice de la qualité de l'accompagnement social et médico-social (DiQASM).

Elle pilotera cette nouvelle direction qui intègre les missions et personnels de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm), transférés à la HAS depuis le 1er avril.

Katia Julienne est nommée directrice générale de la Haute Autorité de Santé le 3 avril 2018.

Ancienne élève de l'École nationale d'administration, promotion Nelson Mandela – 2001, Katia Julienne a travaillé à la direction générale de l'action sociale sur les questions de l'enfance handicapée entre 2001 et 2003 puis a rejoint cette année-là la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques en tant que chargée de mission auprès de la sous-directrice sur les questions d'observation de la solidarité. Son parcours l'a ensuite amenée à la division des affaires communautaires et internationales au sein de la direction de la sécurité sociale de 2007 à 2010 puis à être sous directrice du financement du système de soins au sein de la même direction centrale. Enfin, entre 2013 et 2015, elle a rejoint la direction générale de la cohésion sociale en tant que cheffe de service en charge des politiques sociales et médico-sociales et adjointe de la directrice générale de la cohésion sociale.

Source : HAS, page consultée le 23 avril 2018 : https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2841384/fr/avec-l-elargissement-des-missions-au-social-et-medico-social-la-has-intervient-desormais-sur-tous-les-enjeux-de-la-sante

Les études...

État des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE (ONPE)

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie ce jour les résultats d'une enquête, menée en partenariat avec l'Agence française de l'adoption (AFA), permettant de faire un état des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Faisant suite à de nombreuses sollicitations des départements, prévue dans le protocole d'accord cadre entre le GIP Enfance en danger (Giped) et le GIP AFA, et convenue lors d'un bureau du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), cette enquête par questionnaire, adressée à tous les départements, permet de présenter des résultats arrêtés au 7 novembre 2017 concernant les 79 départements répondants. Il est observé que la mise en place des commissions est en cours, que les situations des départements et les dynamiques sont mouvantes. Trois dimensions sont à questionner à l'issue de cette enquête : la nécessaire clarification des notions de statut et de délaissement ; un besoin important de soutien des pratiques et d'accompagnement d'un changement de culture professionnelle ; l'importance des organisations et du portage politique pour ce faire. L'ONPE va prochainement engager une étude plus approfondie sur ces dimensions. L'état des lieux de la mise en place des commissions pluridisciplinaires et pluri institutionnelles d'examen de la situation des enfants confiés à l'ASE est disponible sur le site de l'ONPE.

Source : Communiqué de presse no 2018-04 Paris, le 20 avril 2018, https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/cp2018-04_-_commissions_20avril18.pdf

Mission Mineurs non accompagnés - Rapport annuel d'activité 2017

La cellule nationale a poursuivi la mise en œuvre du dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés (MNA), tout en engageant une réflexion sur plusieurs thématiques : évaluation de la minorité et de l'isolement, réévaluations, représentation légale des MNA et fins de prises en charge à majorité, les MNA suivis dans un cadre pénal. La MMNA a également poursuivi ces déplacements à la rencontre des acteurs du dispositif.

Source : FRANCE. Ministère de la justice, avril 2018 (page consultée le 23 avril 2018)
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/184000186.pdf>

Remise du rapport 2017 du Défenseur des droits

Dans son rapport d'activité pour 2017, le Défenseur des droits recense un tas de sujets sur lesquels il attire l'attention des pouvoirs publics. Jacques Toubon invite la société à "ne jamais détourner le regard".

Le Défenseur des droits est une institution à l'écoute de tous (enfants comme adultes) qui agit pour apporter une réponse personnalisée à chaque personne qui s'adresse à elle. C'est une institution vigilante qui porte son regard sur celles et ceux qui sont et se sentent éloignés du droit. Le Défenseur des droits, par ses actions concrètes au service des droits, agit pour rétablir la confiance dans un environnement juridique et administratif souvent peu accessible et complexe. En 2017, 93 371 dossiers ont été traités par le Défenseur des droits (au siège et par les délégués) dans ses cinq domaines de compétences.

Au sommaire : Des relations dégradées avec les services publics ; Des droits de l'enfant encore méconnus ; La lutte contre les discriminations : un recours aux droits à rendre encore plus effectif ; L'orientation et la protection des lanceurs d'alerte : une compétence nouvelle en 2017

Source : Communiqué de presse , page consultée le 23 avril 2018, https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/dp-raa2017-num-09.04.18_0.pdf

Les magistrats : un corps professionnel féminisé et mobile

Au 1er avril 2017, on recense 8 313 magistrats de l'ordre judiciaire en fonction en juridiction ou en détachement. Les magistrats se distinguent des fonctionnaires issus des corps de rang équivalent de la fonction publique non seulement par leur statut spécifique, défini par l'ordonnance du 22 décembre 1958, mais aussi par la morphologie démographique de leur recrutement, fortement diversifié ces dernières années, et par les carrières qu'ils embrassent.

Le corps est massivement (66 %), quoiqu'inégalement, féminisé. Parmi les 30-34 ans, on ne compte que 29 magistrats pour 100 magistrates. Les magistrats de moins de 30 ans, qui sortent de l'ENM, sont pour près de la moitié d'entre eux affectés à des postes au parquet. L'âge médian des femmes est de 46 ans, alors que celui des hommes s'élève à 51,5 ans.

7 magistrats sur 10 sont issus du concours externe, mais les autres modes de recrutement se sont développés. Alors qu'en 1990, 85 % des magistrats dans leur premier le poste étaient lauréats du concours externe, seuls 52 % l'étaient en 2016.

Source : infostat justice n° 161, avril 2017 : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/stat_Infostat_161.pdf

Au Fil des revues

Féminin et délinquance Adolescence 2018/1 (T.36 n°1)

Lien : <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2018-1.htm>

Ce dossier traite de la délinquance et du féminin, et pas seulement au féminin, sans omettre cet aspect. Du point de vue épidémiologique, les statistiques retenues par l'Observatoire national de la délinquance rapportent que 18-20% des délinquances peuvent être attribuées à des mineurs ; parmi celles-ci, 14% sont attribuées à des filles et seulement 4 % d'entre elles seraient incarcérées. Leur implication croissante dans des actes d'agressions violentes est évoquée et débattue : a-t-on affaire à une réelle augmentation des comportements violents des adolescentes (en termes juridiques : les violences physiques non crapuleuses) ou aux effets d'une politique plus répressive sur ce type de délinquance ? Quoi qu'il en soit, le discours des adolescentes prend des intonations phalliques qui frappent l'imaginaire : il s'agit de « ne pas se laisser faire » ou encore « baiser, avoir des couilles », ce qui sur le plan des comportements peut s'accompagner de l'endossement des emblèmes « virils », voire dériver vers de franches agressions destructrices, valorisant l'exploit phallique en réunion, humiliant, maltraitant le/la faible, comme le démontre la participation de certaines filles aux viols en réunion. [présentation de l'éditeur]

Pinel-Jacquemin Stéphanie, Koliouli Flora, Kelly-Irving Michelle, « Devenir et être parent en situation de précarité », Bulletin de psychologie, 2018/2 (Numéro 554), p. 593-607.

URL : <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2018-2-page-593.htm>

La précarité est une situation qui n'est pas sans effet sur le devenir et l'être parent et, bien souvent, ce sont les conséquences négatives qui sont mises en avant. Cette catégorisation vise moins à comprendre, à expliquer, qu'à juger. C'est pourquoi nous avons réalisé une revue de la littérature. Après avoir défini les notions de précarité et de parentalité, nous proposons une réflexion sur l'identité parentale et sur les conséquences spécifiques, induites par ce contexte, sur le processus de parentalité : la périnatalité comme période sensible, un investissement moindre dans la parentalité, des stéréotypes de genre et des styles éducatifs propres ainsi qu'une précarité symbolique qui vient s'ajouter à la précarité économique. [Présentation de l'éditeur]

Précarité alimentaire : quel rôle pour le travail social ? Forum 2018/1 (n° 153)

Lien : <https://www.cairn.info/revue-forum-2018-1.htm>

L'alimentation est un marqueur de pauvreté, largement invisible et rendant compte de façon forte des rapports de domination contemporains : une politique sociale construite depuis le milieu des années 1980, adossée à un système alimentaire productiviste dont les caractéristiques sont à la fois une industrie agroalimentaire puissante basée sur les énergies fossiles et une production de masse d'aliments à bas coûts. Dans ces conditions, une partie de la population, à petit budget, est assignée à manger ses surplus et ses invendus, ou les produits alimentaires les moins chers dont on connaît aujourd'hui les conséquences sur la santé. Dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation de 2017, il y avait un atelier concernant la précarité alimentaire. Il y fut question d'amélioration de la qualité de l'aide alimentaire mais il y fut aussi question d'accès à une alimentation digne et durable sans recours à celle-ci. [présentation de l'éditeur]

Dupont Sébastien, « Maintenir le dialogue entre les parents : la priorité de l'après séparation », Recherches familiales, 2018/1 (n° 15), p. 95-108. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2018-1-page-95.htm>

Cet article traite des ruptures familiales et revient sur un principe qui est, paradoxalement, à la fois consensuel et négligé : le maintien d'un dialogue cordial entre les parents est essentiel pour assurer l'équilibre des relations après la séparation parentale, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Bien que la plupart des professionnels s'accordent sur cette perspective, rares sont les dispositifs qui œuvrent directement en vue de cet objectif, à l'exception des services de médiation familiale (qui restent sous-utilisés). Aujourd'hui encore, la majorité des actions (psychologiques, sociales, éducatives et juridiques) qui sont proposées aux familles se concentrent sur la « périphérie » de la relation entre parents (les liens entre chaque parent et chaque enfant, la situation psychologique de chaque protagoniste, la définition des temps de résidence, le bon versement des pensions alimentaires...)...Il s'agit également de présenter plusieurs pistes de réflexions visant à permettre une évolution des pratiques [présentation de l'éditeur]

Sur les écrans ..

Période du 25 avril 2018 au 1 mai 2018

Apprendre à l'ère numérique X:enius, magazine de découvertes (2018) Mardi 24 avril 2018 Arte 17h10 (25 min)

Comment apprend-on au mieux ? Les supports numériques ont fait leur entrée dans de nombreuses salles de classe. Car les nouvelles technologies offrent d'intéressantes possibilités en matière d'apprentissage interactif. Les présentateurs de « Xenius » visitent un centre de formation professionnelle où les élèves apprennent la soudure grâce à des casques de réalité virtuelle. [présentation de l'éditeur]

Se reposer au quotidien X:enius, magazine de découvertes (2018) Mercredi 25 avril 2018 Arte 17h10 (30 min)

Le stress et l'agitation font partie de notre vie. Nombreux sont ceux qui vont au travail en comptant les jours jusqu'aux vacances. Mais ces occasions ne suffisent pas pour permettre au corps de se reposer. Or, à long terme, la fatigue peut mener à de graves maladies. Carmen Binnewies, psychologue du travail, nous explique comment le corps peut se reposer autant que possible au quotidien.. [présentation de l'éditeur]

Sous tutelle... Documentaire le mercredi 25 avril 20h55 sur France 5

En France, près d'un million de personnes sont sous tutelle ou curatelle. Ce régime, qui se veut protecteur, est parfois vécu comme une violence. Gilbert, un retraité de 83 ans doté d'une retraite de 8000 euros, lutte contre ce système qui le prive de toute ressource financière. Nathalie, mise sous tutelle de façon abusive, s'épuise à la contester face à une justice passive. De son côté, Gilles voit son équilibre familial bouleversé par une mesure qui va le déposséder de sa maison. Quant à la mère d'Agathe, elle a été pillée de biens immobiliers revendus au tiers de leur prix. Autant d'expériences auxquelles de nombreux Français sont confrontés un jour ou l'autre. Suivi d'un débat dans l'émission Le monde en face. [présentation de l'éditeur]

Karl Marx, penseur visionnaire Documentaire Samedi 28 avril 2018 - 20h50/22h20 et Mercredi 02 mai 2018 - 09h25/10h55 sur ARTE

Au printemps 1882, un an avant sa mort, Karl Marx bataille entre des voyages, une santé déclinante et la rédaction épuisante du deuxième tome du «Capital», qui occupa les deux dernières décennies de sa vie. C'est ce point de départ qu'adopte ce documentaire-fiction élégamment interprété (avec Mario Adorf dans le rôle-titre), narré par Eleanor, la plus jeune des filles de Marx, qui contribua à transmettre ses oeuvres à la postérité. Le récit est émaillé d'épisodes du parcours du philosophe : il revient sur sa jeunesse romantique, son mariage avec la brillante aristocrate Jenny von Westphalen, sa fructueuse période d'exil à Paris puis ses années difficiles à Bruxelles et à Londres. [présentation de l'éditeur]

Le djihad au féminin Documentaire Lundi 30 avril 2018 - 20h30/21h30 sur PUBLIC SENAT - LCP AN

Des jeunes femmes de toutes nationalités, tunisiennes, françaises, anglaises sont prêtes à partir pour le djihad en Syrie, pour participer à la mise en place du Califat, le nouvel État de l'organisation État islamique. Le film est construit comme un voyage hallucinant qui s'immisce et décortique un monde bouleversant où il est question d'endoctrinement, de guerre, d'avènement d'un nouveau monde. Un miroir déformant, et pourtant bien réel qui interroge le rôle des femmes dans le Jihad. [présentation de l'éditeur]

Marseille : ils ont tué mon fils Documentaire Mardi 01 mai 2018 - 23h05/00h09 sur FRANCE 2

Imaginez que, dans votre quartier, une à deux fois par mois, un jeune se fasse tuer par une kalachnikov, des dizaines de coups de couteau ou bien torturer dans une cave par des amis d'enfance. C'est la réalité des cités de Marseille. Ces exécutions ont lieu de plus en plus devant témoins et sur la place publique. Alors que le terme «règlement de comptes» jette définitivement le déshonneur sur ces familles déjà dans la douleur, comment les mères survivent à de tels drames ? Ce documentaire donne sobrement la parole à celles qui portent et donnent la vie, avant de se la faire enlever. Un prisme qui fait table rase des préjugés que nous portons sur la violence dans les banlieues. [présentation de l'éditeur]

SELECTION RADIO Un podcast à soi : Diffusé sur arteradio : www.arteradio.com/serie/un_podcast_soi

Féminismes, genre, égalité : tous les premiers mercredis du mois, Un podcast à soi mêle documentaires et entretiens, récits intimes et paroles d'experts, textes inspirants et réflexions personnelles, pour évoquer les questions de société liées à l'égalité entre les femmes et les hommes. Travail, éducation, santé, écologie, sport, parentalités, sexualités, violences, discriminations... Charlotte Bienaimé invite à la réflexion sur un enjeu de société majeur. En partenariat avec le mensuel Causette.

Sommaire : - 1. Sexisme ordinaire en milieu tempéré : Sexisme chez les cadres - 2. Les combattantes : Les boxeuses - 3. Le gras est politique : La grossophobie, une discrimination « fun » -- 4. Papa où t'es ? : Parentalité, charge mentale et travail domestique - 5. Qui gardera les enfants ? : Nounous et travailleuses domestiques - 6. Le gynécologue et la sorcière...

Les Agendas...

Solidarité par les droits - solidarité par l'engagement : séance n° 4

Mardi 15 mai 2018 à Paris

Les pratiques de solidarité et d'engagement

Serge Ebersold, titulaire de la chaire Accessibilité, explicitera les conceptions de la solidarité que portent en elles des politiques publiques réorganisant l'intervention sociale autour d'une logique de projet et de la participation active des intéressés aux processus qui les concernent.

Jean-Louis Laville, titulaire de la chaire Economie solidaire, traitera de l'économie sociale et solidaire. De quels engagements parle-t-on? De quelle solidarité parle-t-on? Il s'agit d'expliciter les évolutions simultanées que l'on connaît aujourd'hui pour éviter une confusion entre des démarches contrastées, sinon opposées.

Animation : Rosy Brakha (GRIF)

Lieu : de 9 h 30 à 12 h au Cnam, 292 rue Saint Martin, 75003 Paris, amphi C Abbé Grégoire

Entrée libre, mais inscription obligatoire auprès de : zaia.rehiel@lecnam.net

Le Grand Paris face aux défis de l'hébergement et de l'inclusion

Le 30 mai 2018 à Paris

A l'heure où les flux migratoires, liés tant à l'asymétrie du développement mondial qu'aux effets dévastateurs des conflits armés, mobilisent et inquiètent l'opinion publique, les dirigeants politiques sont interpellés sur les actions qu'ils comptent entreprendre. Paris se trouve dès lors au cœur d'attente liées à sa notoriété, son rayonnement économique et à sa tradition en matière d'asile. Les épisodes récents liés aux camps de réfugiés installés aux portes de la capitale, voire les campements insalubres qui se créent de manière sauvage le long de quelques pénétrantes parisiennes, montrent que cette problématique dépasse la seule ville centre et interroge globalement la mise en œuvre du Grand Paris. Quelle démarche collective peut être initiée sur le sujet ?

Lieu : 19-21h Pavillon de l'Arsenal 21 bd Morlan Paris 75004, France

Comment la révolution du cerveau change nos vies

Le Mardi 29 mai à Paris

Soirée anniversaire. La revue Cerveau & Psycho fête son numéro 100 !

Un panorama des grands changements apportés dans la société par les sciences cognitives, autour de la méditation et du bien-être, de la compréhension du fonctionnement cérébral, de la bonne gestion de son attention, de l'apprentissage et des technologies du numérique.

Avec Christophe André, psychiatre ; Laurent Cohen, neurologue ; Jean-Philippe Lachaux, neurobiologiste.

Lieu : à 19h Cité des sciences et de l'industrie

Dans la famille "JEPROTÈGELENFANT"

Je voudrais... Tous ceux qui répondent à ses besoins.

(Programme en pièce jointe ou

en téléchargement sur notre site lebpe.fr)

Ces 11èmes Assises Nationales de la Protection de l'Enfance sont organisées par le Journal des Acteurs Sociaux (Jas) en partenariat avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique, l'Odas et l'ensemble des institutions composant le comité de pilotage national le **jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018** à la Cité Internationale des Congrès de Nantes

